

CONSEIL MUNICIPAL du 26 MAI 2023

Liste des délibérations

Date de la convocation : 22 mai 2023

Conseillers en exercice 15

Conseillers présents 11

Pouvoirs 3

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six, à vingt-heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de Messimy-sur-Saône se sont réunis, en Mairie – salle du conseil municipal, sur convocation qui leur a été adressé par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et 2121-12 du Code général des collectivités territoriales, sous la présidence de Monsieur Thierry MICHAL, Maire

Présents : T Michal – V Gelas - F Imbert – C Beguet - N Feltrin – B Doucet-Bon - JM Gimaret - C Feltrin – L Wynarczyk – B Monel – S Tricaud

Excusés : P Brunel – B Sainclair (pouvoir à C Beguet) – F Serrurier (pouvoir à V Gelas) – M Chaube (pouvoir à F Imbert)

Absent :

Quorum : 10/8

Nomination d'un secrétaire de séance : Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance. Monsieur Christian BEGUET est désigné secrétaire de séance.

oooooOOOooooo

En application de l'article L 2121-25 du Code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations examinées par le Conseil municipal doit être affichée et publiée sur le site Internet de la commune dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal.

oooooOOOooooo

Délibération n° 2023/05/01 – Extension et rénovation thermique de l'école : dépôt de dossiers de demande de subvention – **Approuvé à l'unanimité.**

Délibération n° 2023/05/02 – Extension et rénovation thermique de l'école : autorisation de dépôt d'un permis de construire – **Approuvé à l'unanimité.**

Délibération n° 2023/05/03 – Eclairage public : approbation de l'avant-projet définitif pour modernisation points lumineux divers secteurs (LED) – **Approuvé à l'unanimité.**

Délibération n° 2023/05/04 – Plan Communal de Sauvegarde - **Approuvé à l'unanimité.**

Délibération n° 2023/05/05 – Camping : cahier des prescriptions.

Le Maire,
Thierry MICHAL

